

15e Assemblée générale ordinaire de l'association Swiss Memory Clinics

25 mai 2023 - 14h00 à 15h35
Maison des générations, Bahnhofplatz 2, 3011 Berne

Direction : Ansgar Felbecker, président
Présent 49 participants* de 29 cliniques de la mémoire
Excusé 4 institutions
Secrétariat : Heike Bruchertseifer, Mélanie Biehl, Annika Sporn

Ordre du jour

1. Accueil
2. Élection des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour définitif
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 05.05.2022
5. Rapport du président / Approbation
 - 5.1. Stratégie & objectifs de l'association Swiss Memory Clinics
6. Mot de bienvenue du président de l'association Alzheimerforum
7. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
 - Approbation des comptes annuels 2022
 - Décharge du comité directeur
 - Budget 2024/Approbation
8. Élections du comité directeur
 - 8.1. Élection du président du CSM
 - 8.2. Élection du vice-président du CSM
 - 8.3. Élection de remplacement d'un assesseur (succession de M. Bürge)
 - 8.4. Élection de remplacement d'un assesseur (succession de H. Pihan)
 - 8.5. Confirmation à tour de rôle du reste du comité directeur
 - 8.6. Confirmation des réviseurs
9. Réactions des cliniques de la mémoire
10. Varia

1. accueil

Le président ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il présente la procédure d'élection. Les membres votent à l'unanimité, sans abstention, pour que les élections se fassent à main levée par acclamation. Chaque institution représentée dispose d'une voix.

2. élection des scrutateurs

L'assemblée confirme à l'unanimité deux scrutateurs. Le quorum est atteint à l'assemblée. Vingt-neuf membres ayant le droit de vote sont présents.

3. approbation de l'ordre du jour définitif

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification. Le mot de bienvenue du Prof. Andreas Monsch est avancé pour des raisons de temps et a lieu après le rapport du président.

4. approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 05.05.2022

Le procès-verbal de l'AG du 05.05.2022 a été envoyé par mail à tous les membres. Il est approuvé et remercié à l'unanimité moins une abstention.

5. rapport du président/approbation

A. Felbecker présente un rapport sur les activités de l'année écoulée. Vous trouverez des détails à ce sujet dans la présentation qui est jointe au procès-verbal.

Le président met particulièrement l'accent sur les points suivants :

- Toutes les réunions régulières du comité directeur ont eu lieu, ainsi qu'une retraite en janvier 2023 et une réunion extraordinaire pour discuter de la gestion des nouvelles thérapies (par ex. le lecanemab).
- Le président sortant remercie l'ensemble du comité directeur pour la collaboration toujours confiante et constructive ainsi que pour l'énorme travail accompli.
- L'association compte actuellement 48 membres. L'hôpital d'Affoltern, la clinique de neurologie Hirslanden ainsi que le centre Age Medical ont été nouvellement admis. Les deux cliniques de Neuchâtel ont été regroupées, ce qui entraîne une sortie.
- Le président remercie le travail du secrétariat et souligne l'extraordinaire qualité de l'administration.
- Le relancement du nouveau site web du SMC a été achevé en 2022. Des manifestations peuvent y être mises en ligne à tout moment, mais elles doivent être annoncées au comité directeur.
- La coopération avec Alzheimer Suisse se développe très bien sous la direction de Rafael Meyer. Des "tables rondes" sont régulièrement organisées avec les sections.
- SMC est représentée au conseil de la fondation "Alois & Auguste" par Tatjana Meyer-Heim.
- La manifestation politique du 21.9.2022 organisée en collaboration avec Synapsis a été un événement important pour les parlementaires intéressés. En 2023, cet événement devrait toutefois être annulé en raison des élections au Conseil national.
- Plate-forme nationale sur la démence : Ansgar Felbecker conserve pour l'instant son siège au sein du comité directeur.
- Les publications sur les biomarqueurs ont été publiées dans les trois langues nationales D/F/I.
- A l'avenir, l'association devra se doter d'une meilleure assise financière pour pouvoir réaliser des projets importants. Il faut également réfléchir à une augmentation des

cotisations des membres ou à une collecte de fonds. Ce thème doit être abordé lors de l'AG 2024.

- Le comité a défini 8 thèmes prioritaires pour l'avenir. Il s'agit en priorité de renforcer la communication, de rendre la SMC plus visible pour ses membres et de mieux se faire entendre dans la société.
- Un groupe de travail d'une dizaine de personnes sera constitué sur le thème des nouvelles thérapies. La SMC souhaite jouer un rôle de pionnier en Suisse en matière de formation d'opinion et d'expertise sur ce thème.

Aucun débat n'est demandé sur le rapport d'activité. Le rapport est adopté à l'unanimité sans Abstention acceptée.

6. mot de bienvenue du président de l'association Alzheimerforum

Le président de l'association Alzheimerforum Andreas Monsch prend la parole. L'association a été fondée en 1998 dans le but de faire le point sur les problèmes actuels et de les aborder du point de vue des médecins, des soignants et des économistes. Comme Novartis s'est retiré en tant que sponsor principal, l'association s'est vue contrainte de se dissoudre. Cette dissolution a été décidée par les membres, qui ont également décidé à l'unanimité de transférer le reste de la fortune de l'association, soit CHF 265'000, à la SMC.

Le président du SMC, Ansgar Felbecker, remercie chaleureusement cette généreuse donation et est certain que l'argent sera utilisé dans l'esprit du donateur.

7. rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

H. Pihan commente le bilan. Les charges les plus importantes s'expliquent par l'augmentation de la charge de travail au sein du secrétariat ainsi que par des coûts plus élevés pour le congrès annuel 2022. Il en résulte un surcroît de charges supportable d'environ CHF - 14'621,98 pour l'exercice comptable 2021. Vous trouverez les détails dans le bilan et le compte de résultats ci-joints.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

Décharge du comité directeur :

Les comptes ont été vérifiés par les réviseurs (S. Bläsi, FPS Bâle, et A. Wälder, PDAG Windisch) et jugés corrects.

Le rapport des réviseurs est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

Décharge est donnée au comité directeur à l'unanimité moins 2 abstentions.

Budget 2024/approbation :

Pour le budget 2023, des dépenses d'un montant de CHF 38'250,- sont prévues et une perte de 14'820,- est budgétée. La perte comprend en priorité les frais de communication à hauteur de CHF 10'000,-. Dan Georgescu fait remarquer qu'à son avis, les fonds d'Alzheimerforum devraient d'abord être transférés définitivement avant que le budget ne soit adopté avec cette perte.

Les membres approuvent le budget à l'unanimité moins deux abstentions.

8. élections du comité directeur

Markus Bürge (gériatrie) et Hans Pihan (neurologie) ont annoncé dans les délais leur démission du comité. Le président Ansgar Felbecker les remercie pour leur travail très engagé pendant des années en tant que membres du comité et pour la collaboration très agréable. L'intérêt pour les personnes atteintes de démence a toujours été au centre de leurs préoccupations.

Les élections auront lieu dans la foulée.

8.1 Élection du président du CSM

Rafael Meyer est proposé. Il est élu par acclamation à l'unanimité sans abstention et accepte l'élection.

8.2 Élection du vice-président du CSM

Tatiana Meyer-Heim est proposée. Elle est également élue par acclamation à l'unanimité sans abstention et accepte l'élection.

8.3 Élection de remplacement d'un assesseur (succession de M. Bürge)

Nadège Barro-Belaygues, co-médecin-chef en gériatrie à Bienne, est proposée à l'élection. Elle est élue à l'unanimité, sans abstention.

8.4 Élection de remplacement d'un assesseur (succession de Hans Pihan)

Bogdan Draganski, neuroscientifique au CHUV de Lausanne, est proposé comme candidat et élu à l'unanimité sans abstention.

8.5 Confirmation à tour de rôle du reste du comité directeur

La proposition a été faite de reconduire en bloc les quatre autres membres du comité directeur, Ansgar Felbecker, Michael Ehrensperger, Christian Chicherio et Julius Popp, pour un nouveau mandat de deux ans. Après avoir examiné les statuts, Dan Georgescu propose de ne soumettre à l'élection que les deux membres du comité directeur, Ansgar Felbecker et Michael Ehrensperger, étant donné que Christian Chicherio et Julius Popp n'ont été élus au comité directeur qu'en 2022 et que leur réélection est donc prévue pour 2024. Ansgar Felbecker et Michael Ehrensperger ont été confirmés à l'unanimité et sans abstention dans leur fonction pour deux années supplémentaires.

8.6 Confirmation des réviseurs

Stefan Bläsi et Andrea Wälder sont confirmés dans leur fonction de réviseurs.

Tous les élus acceptent l'élection.

9. retour d'informations des cliniques de la mémoire

La parole n'est pas demandée sur ce point de l'ordre du jour.

10. varia

Il n'y a pas de demande.

A. Felbecker clôt la réunion à 15h35.

Weggis, 31.5.2023

Pour le procès-verbal : Heike Bruchertseifer